

# ADHESION 2019

ADHERER A L'ARSEAA, C'EST SOUTENIR L'ACTION ASSOCIATIVE AU SERVICE DE LA PERSONNE DANS UNE SOCIETE CONFRONTEE A DES DEFIS MAJEURS



## L'Arseaa, HIER ET AUJOURD'HUI...

L'Arseaa, créée en 1943, est **une association laïque** reconnue d'utilité publique depuis 1996. Elle est aussi agréée Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale.

Elle a pour mission d'accueillir toute personne souffrant de difficultés sociale, relationnelle, psychique ou de déficiences intellectuelles ou sensorielles, à tous les âges de la vie, **dans ses 11 pôles** répartis sur la région Occitanie Ouest.

## L'ARSEAA EN CHIFFRES, C'EST :



**16 600**

personnes accueillies, formées et accompagnées chaque année dans les 6 secteurs d'activité de l'Arseaa.



**1 600**

professionnels  
+ 178 travailleurs d'ESAT



### MÉDICO-SOCIAL

**2588**

enfants accompagnés

**731**

adultes accompagnés



### SANITAIRE

**3505**

enfants accompagnés



### PRÉVENTION, PROTECTION DE L'ENFANCE

**140**

enfants accueillis en Mecs

**1007**

enfants bénéficiant d'une aide éducative à domicile



### SOCIAL

**2588**

enfants accompagnés

**731**

adultes accompagnés



### FORMATION

**1547**

étudiants/apprentis (CFA) formés aux métiers du travail social

**2076**

professionnels en formation continue

**322**

jeunes en situation de handicap accompagné par le CFAS Occitanie Ouest



### EMPLOI, COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES & HANDICAP

**180**

travailleurs handicapés

**2**

entreprises adaptées créées en 2018

Ce qui fait le fondement même d'une association, ce sont ses **adhérents**, engagés dans un projet de société porteur de mission d'intérêt général, aux côtés des autres parties prenantes.

## POURQUOI AVONS-NOUS BESOIN DE VOUS ?

- Pour **soutenir le projet associatif** de l'Arseaa et défendre les valeurs de solidarité, du vivre ensemble, du respect des différences,
- Pour **offrir et partager votre expérience**, votre vision, ce que vous avez à transmettre,
- Pour **militer** avec nous et nous **accompagner** dans notre capacité d'**interpeller** la puissance publique, **pour lutter contre les injustices et l'exclusion** envers les plus vulnérables,
- Pour **participer** et **dynamiser** la vie associative.

En adhérant à l'ARSEAA, en 2019, vous pourrez :



Prendre part et voter à l'**Assemblée Générale** annuelle, voire être candidat.e à la fonction d'administrateur.trice (4 CA/par an)



Participer à des **commissions** et **groupes de travail** transversaux pour enrichir la réflexion associative



Etre informé(e) de la **vie de l'association**, de ses **projets et réalisations** au travers notamment de la lettre d'information, « Les Chemins de Colasson »

Vous avez la possibilité, selon les statuts et votre qualité, d'intégrer le Collège « **Personnes Qualifiées** », « **Usagers** », « **Partenaires institutionnels** » ou « **Salariés** ».

Pour cela, il suffit d'adresser votre demande d'adhésion à Monsieur le Président à l'aide du bulletin d'inscription joint et de régler la **cotisation annuelle de 15 €**.

# CHERS FUTURS ADHÉRENTS,

L'assemblée générale est prévue le **mercredi 19 Juin 2019**.

Si vous voulez participer à cette assemblée générale en tant que **membre actif**, c'est-à-dire prendre part aux échanges et voter, **vos bulletins d'adhésion et vos cotisations doivent nous parvenir pour les conseils d'administration prévus le 16 Avril et/ou le 21 Mai 2019** (dernier délai).

L'Assemblée générale 2019 est électorale c'est-à-dire que vous serez également appelés à élire les représentants de votre collège au Conseil d'Administration, selon le nombre de sièges à pourvoir :

- Collège « Personnes Qualifiées » : 8 - 7 sièges à renouveler et 1 vacant -
- Collège « Usagers » : 3 - 2 sièges à renouveler et 1 vacant -
- Collège « Partenaires institutionnels » : 1 - 1 à renouveler -
- Collège « Salariés » : 3 - 3 sièges à renouveler -

**Si vous souhaitez être candidat à la fonction d'administrateur**, il est préférable que votre adhésion nous parvienne **pour le Conseil d'Administration du mois d'Avril**. Un appel à candidatures auprès de tous les adhérents se fera à l'issue de ce C.A.

Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous portez à l'ARSEAA et à son action. Nous espérons vivement pouvoir vous compter parmi les membres de l'Arseaa, en 2019.

Pour toute demande d'information supplémentaire, n'hésitez pas à nous contacter soit :

- par mail à [presidence@arseaa.org](mailto:presidence@arseaa.org) ou [p.grivart@arseaa.org](mailto:p.grivart@arseaa.org),
- via notre référente « Vie associative », à l'adresse : [nousrejoindre@arseaa.org](mailto:nousrejoindre@arseaa.org)

TOULOUSE, le 13 Février 2019

Le Président,



**Bernard DUPRE**

Le Trésorier,



**Philippe GRIVART**

**Vous voulez en savoir plus ?**  
Suivez-nous et/ou prenons contact :



[nousrejoindre@arseaa.org](mailto:nousrejoindre@arseaa.org)



[www.arseaa.org](http://www.arseaa.org)



[@arseaa31](https://www.facebook.com/arseaa31)